



FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS DE TABLE

3, rue Dieudonné Costes - B.P. 40348 75625 PARIS CEDEX 13

**N2 Messieurs et Dames Zone 4**

**CRITERIUM FEDERAL Tour 1**

**CONVOICATIONS**

**Toutes les catégories** se dérouleront à CHAPONNAY (69)

dans l'Espace Lino VENTURA, rue des Allobroges

**Le Samedi 14 octobre 2017**

Appel 13H30

Début des épreuves 14H00

**Le Dimanche 15 octobre 2017**

Poursuite de la compétition à 9H00

**Responsable Fédéral :**

Gilbert CHAVEROT 06 82.84.33.48

[g.chaverot@free.fr](mailto:g.chaverot@free.fr)

**Juge-arbitre :**

Véronique MILHE-POUTINGON

[vero69tt@gmail.com](mailto:vero69tt@gmail.com)

**Organisateur :**

Club de Val d'OZON TT

Francine VIGNALS 04.78.96.01.76

[francinevignals@outlook.fr](mailto:francinevignals@outlook.fr)

**Les balles fournies par Butterfly seront **BLANCHES** et en **PLASTIQUE!****

**N'OUBLIEZ PAS VOTRE PREUVE DE LICENCE avec CERTIFICATION MEDICALE**

La preuve de la licenciation peut se faire via tous les moyens mis à disposition par la FATT.

**RAPPEL :**

Forfait non excusé = Pénalité financière de 20 € + Exclusion de la compétition

**Nota : Le forfait est excusé si :**

Le joueur prévient le Responsable Fédéral de son absence **au plus tard le mercredi (avant 12h00)** qui précède la compétition. **Confirmation écrite** (mail ou courrier) **indispensable**

**Son absence est signalée avant le début de la compétition.** Le joueur fait alors parvenir un **certificat médical au Responsable Fédéral dès le lundi suivant la compétition**

## DEROULEMENT DE LA COMPETITION :

Tableaux féminins : 5 tableaux de **10 joueuses** – Toutes les places sont jouées –  
Samedi : **poules de 5** (4 tours en D15, D13 et D11, 3 tours en DSE et D18) ;  
Dimanche : fin des poules, Classement entre 1 et 2, 3 et 4, 5.  
Fin à 14h30 pour D11, D13, D15 et à 15H pour D18, DSE.

Tableaux masculins : 5 tableaux de 16 **joueurs** – Toutes les places sont jouées -  
Samedi : **Poules de 4** ;  
Dimanche : tableau ;  
Fin des tableaux à 15h (M11), 15h30 (M13), 16h (M15, M18, MSE) ;  
Le côté KO des tableaux masculins terminent 30' plus tôt.

Choix de l'article I.302 des règlements sportifs échelon national :

Placement des joueurs : A chaque tour du critérium fédéral, **les joueurs sont placés selon les résultat du tout précédent** (d'après la place qualificative pour le T1) ; si un joueur qualifié n'a pas participé au tour précédent, il est placé immédiatement après le dernier joueur ayant plus de points 'licence' que lui .

Rappel de l'article III.205.2 des règlements sportifs (échelon nationale 2) :

Extrait :

*« A l'issue de chacun des **trois premiers tours**, le premier des tableaux ME et DE accèdent obligatoirement à la nationale 1.*

*A l'issue du dernier tour, le premier des tableaux ME et DE accède à la nationale 1 ou participe en nationale 2, la saison suivante.*

*A l'issue de **chaque tour**, le premier des tableaux M18, M15, M13, M11, D18, D15, D13, D11 accède à la nationale 1 ou participe en nationale 2 au tableau immédiatement supérieur (exemple : le premier en M15 joue le tour suivant en M18 ; la première en D18 joue le tour suivant en DE).*